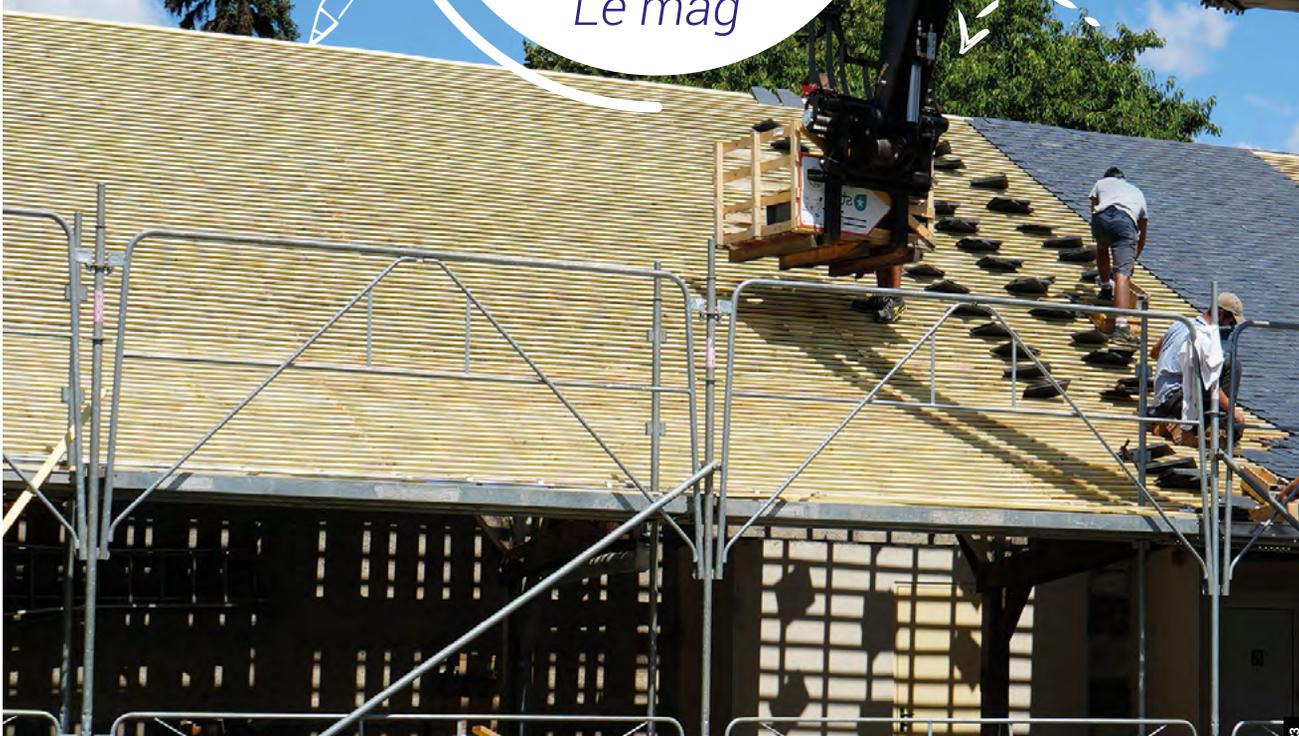




Cosne ma ville

Le mag



TRAVAUX : ÉCOLES, INSTALLATIONS SPORTIVES... EN AVANT LA RENTRÉE ! P.12 ET 13

Travaux du préau de l'école Paul Bert | Juillet 2023

Culture p.15

Fête des associations

Sport p.17

Regard sur... l'UCS
Gym : doyenne des
associations sportives
cosnoises !

Jeunesse p.18

BAFA, accueil périscolaire,
aide aux étudiants... :
toutes les infos pratiques
de la rentrée !

nièvre habitat

À vos côtés au quotidien

Notre agence de proximité
à Cosne-sur-Loire

9 Mail Saint-Laurent - 03 86 28 85 40

www.nievrehabitat.com



Les conseils en nutrition qui changent votre vie

Observer mes habitudes
Trouver mon équilibre
Maîtriser ma nutrition

Sur RDV au 56 rue des Frères Gambon, à Cosne
03 67 10 25 24 | info@ibbec.fr | www.ibbec.fr



OPTIQUE POITRENEAU

- Se déplace À DOMICILE •
- Spécialiste BASSE VISION •

Du Lundi au Samedi 9h-19h en continu
Tél. : 03 86 28 15 68
optiquepoitreneau@gmail.com
25-31, rue St-Jacques
58200 COSNE-SUR-LOIRE

MON OPTICIEN VIENT Chez moi




POUR EN SAVOIR PLUS

ESPACE SOLEIL

Fenêtres, Volets, Portes,
Stores, Portails
ALU - BOIS - PVC

Créez, imaginez, osez...



96, rue St Agnan
58200 COSNE S/ LOIRE
Tél. 03 86 28 34 08
espacesoleil58@gmail.com

PROFESSIONNEL TRUÉE
FINSTRAL



Plaques de plâtre Revêtements sols et murs

Villechaud - 40 Place du Chat
58200 Cosne-sur-Loire

deco.concept58@gmail.com
f 06 65 20 58 39



oreiller à mémoire de forme
Chaise garde-robe
Lit Médicalisé
Déambulateur

- & CONFORT BIEN-ÊTRE
- & SOINS HYGIÈNE
- & MOBILITÉ HANDICAP
- & ORTHOPÉDIE CONTENTION
- & CONNECTÉ MESURE
- & PROFESSIONNELS SANTÉ
- & NUTRITION DIÉTÉTIQUE
- & BÉBÉ MAMAN

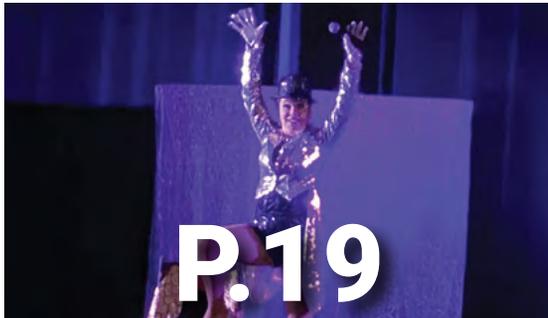
MEDICAL LAFAYETTE COSNE
Avenue du 85ème de ligne
58200 Cosne Sur Loire
03 86 26 84 90
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 18h

MEDICAL LAFAYETTE CLAMECY
19 Avenue Jean Jaures
58500 Clamecy
03 86 27 01 73
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 18h

SPÉCIALISTE DE LA VENTE & DE LA LOCATION DE MATÉRIEL MÉDICAL



SOMMAIRE



COSNE MA VILLE | N°111 SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023

Tirage à 6 300 exemplaires
Directeur de la publication :
Daniel Gillonnier
Directrice adjointe de publication :
Stéphanie Ouvry
Rédaction et création :
Service communication
Ont collaboré à ce numéro :
Les services de la collectivité
Photos / illustrations :
Ville de Cosne, Freepik, Flaticon (sauf indications
maquette)
RÉGIE PUBLICITAIRE
AF Communication, 26200 Montélimar
IMPRESSION
Inore Groupe, 58640 Varennes-Vauzelles
DISTRIBUTION : Milee, 58000 Nevers

La Ville de Cosne a choisi une communication
éco-responsable. Ce document a été imprimé
avec des encres végétales sur du papier
100% recyclé et certifié PEFC

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Docteur Jacques Huyghues des Étages
BP 123 - 58206 Cosne-Cours-sur-Loire cedex
Tél. : 03.86.26.50.00 - Fax : 03.86.26.50.16
cosne@mairiecosnesurloire.fr

mairiecosnesurloire.fr

 @ville.cosne

 @villedecosne

Cosne, ma Ville est disponible en version
audio sur le site : mairiecosnesurloire.fr



Flashez le code
pour accéder à la
version numérique

QUESTIONS AU MAIRE p.4

BILAN MI-MANDAT p.5

Vos rendez-vous avec vos Élus, date par date

ATTRACTIVITÉ p.6 & 7

Rencontre avec 7 nouveaux commerçants du centre-ville

PARTICIPATION CITOYENNE p.8 & 9

Questionnaire sur l'engagement citoyen

TRANSITION ÉCOLOGIQUE p.10 & 11

TRAVAUX p. 12 & 13

*Écoles, installations sportives : retour sur les travaux
programmés cet été pour une rentrée au top !*

AU MUSÉE p.14

CULTURE p.15

La Maison fait aussi sa rentrée !

AGENDA p.16

SPORT p.17

*Focus sur l'UCS Gym, toute première association
sportive cosnoise*

JEUNESSE p.18

SOLIDARITÉ p.19

INTERVIEW p.20

*Rencontre avec les membres du bureau de
l'association Vie Libre*

ZOOM SUR CŒUR DE LOIRE p.21

INFOS PRATIQUES p.22

EXPRESSION POLITIQUE p.23

Daniel Gillonnier

Répond à vos Questions !



Quel bilan faites-vous de l'une de vos priorités de campagne : la santé ?

Tout d'abord, nous tenions avec mon équipe à programmer pour l'automne des réunions publiques. Les 2, 6 et 9 octobre, nous viendrons à votre rencontre pour échanger sur l'action menée au cours de cette première partie de mandat.

Nous pourrions analyser ensemble les axes choisis en fonction de la situation de départ, des moyens disponibles, des priorités recensées, tout en tenant compte des aléas politiques, économiques, sociaux et sanitaires qui sont intervenus.

En 2020, comme c'est encore le cas aujourd'hui, l'offre de santé sur notre territoire comme dans d'autres villes rurales, demeure notre préoccupation majeure. Durant ces 3 ans, des avancées conséquentes ont eu lieu.

La validation pour la construction d'un nouvel hôpital :

Cette décision, validée en mars 2021 par le Premier Ministre et financée dans le cadre du Ségur de la Santé, est capitale pour notre territoire. Les travaux débiteront au premier trimestre 2024. Si l'engagement de l'État est important, la Ville assurera toutes ses obligations dans la réalisation de cette structure indispensable et nécessaire, autant pour la population que pour les professionnels de santé.

Une nouvelle Maison de Santé :

La Maison de Santé est à l'étroit dans les locaux actuels du centre-ville, qui n'offrent pas de possibilité d'extension. Afin d'accueillir de nouveaux praticiens, la construction d'une structure plus grande et plus fonctionnelle était une évidence depuis plusieurs années. Elle verra le jour sur le site des anciennes serres municipales Rue de Donzy. Le marché public sera lancé en cette fin d'année.

Le centre d'imagerie :

L'ouverture du centre d'imagerie *IMEGA* - 22 rue du Maréchal Leclerc - est prévue pour le début d'année 2024 (radiographie-échographie-IRM). A la rentrée, une conférence de presse conjointe vous informera de tous les services offerts.

Je voudrais rejeter le terme de désert médical pour Cosne-Cours-sur-Loire. Ce serait faire offense aux professionnels présents sur le territoire et qui participent chaque jour au maintien et au développement de l'offre de santé.

Bien sûr il ne faut pas occulter les difficultés dans certaines spécialités (chirurgiens-dentistes, ORL, dermatologues), néanmoins de nouveaux spécialistes nous ont rejoints.

La mise en place du scanner ouvert à tous, l'ouverture du centre de dialyse *Aura Santé* en juin 2021, l'installation d'un cardiologue, d'un angiologue et d'un diabétologue sur le site de l'ancien hôpital, les permanences d'un urologue et d'une diététicienne à la Maison Médicale sont autant de signes qui nous permettent de continuer à nous battre.

Ces investissements importants, hôpital, Maison de Santé, sont la base pour garder ou accueillir nos professionnels publics ou privés et d'apporter à notre territoire, l'offre de santé qu'il mérite.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne rentrée !

Daniel Gillonnier

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Gillonnier', written over a white background.

Daniel Gillonnier répond à vos questions dans votre magazine !
Envoyez vos questions à communication@mairiecosnesurloire.fr

RÉUNIONS | RETOUR SUR LES ACTIONS MENÉES

2 OCTOBRE

Salle des Fêtes
de Cours

À partir de 19 h

6 OCTOBRE

Salle des Fêtes
P. Jovet à Villechaud

À partir de 19 h

9 OCTOBRE

Salle de Conférence
du Palais de Loire

À partir de 19 h

LES 5 PRIORITÉS DE CE MANDAT

Comme annoncé lors des élections municipales de mars 2020, nous avons mis en place **la liste « De Vous à Nous »** qui s'inscrit dans une démarche d'écoute et de disponibilité. Mon équipe et moi-même, nous sommes engagés à défendre les intérêts de notre ville et à œuvrer pour qu'elle prospère et qu'il y fasse bon vivre. Ces rencontres sont importantes afin de conserver notre transparence avec vous. Nous comptons sur votre présence.

PERMETTRE AUX JEUNES DE S'ÉPANOUIR ET DE TROUVER LEUR PLACE DE CITOYENS

- Entretien, rénover les écoles.
- Augmenter la part de produits locaux, biologiques dans les cantines et portage de repas.
- Encourager les pratiques artistiques, culturelles et sportives.

FAVORISER LA VENUE DE NOUVEAUX HABITANTS

- Aider à l'installation de nouveaux médecins et professionnels de la santé.
- Réaménager la place de la gare et ses abords.
- Faire une priorité du développement économique et de la création d'emploi.
- Lutter contre la vacance des logements au centre-ville.

RÉPONDRE AUX ATTENTES ENVIRONNEMENTALES ET CITOYENNES DES HABITANTS

- Réduire la consommation énergétique de la ville.
- Développer les transports en commun et les dessertes du bus *Papillon*.
- Économiser la ressource en eau, par une gestion rigoureuse des infrastructures.
- Impliquer les citoyens pour une démocratie participative.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LES SERVICES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

- Améliorer la propreté de la ville.
- Entretien des voiries sur le territoire communal.
- Renforcer les actions de solidarité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Revaloriser les parcs et jardins de la ville et des quartiers
- Renforcer la sécurité au quotidien.
- Aménager les pistes cyclables entre Cours, Villechaud et le Cœur de Ville.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

- Aider à la réouverture de locaux commerciaux.
- Animer et enrichir les marchés hebdomadaires.
- Amplifier le rayonnement culturel de la ville.
- Aménager et valoriser les 9 km de bords de Loire, de la Place de la Pêcherie à Villechaud.
- Étoffer l'offre touristique et oenotouristique.
- Accompagner le développement des associations, de l'économie sociale et solidaire.

La Ville est engagée à poursuivre une partie des projets de la mandature précédente : aménagement des espaces de circulation et abords paysagers de la résidentialisation de l'îlot Gay Lussac (quartier St-Laurent) ; les travaux d'assainissement et la poursuite de la Voie Verte en bord de Loire.

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS... LA SUITE !

Dans le numéro 110 de Cosne, ma Ville, nous mettons en lumière les nouvelles enseignes ou reprises tout récemment installées au centre-ville. Pour ce nouveau numéro, nous sommes allés à la rencontre de 7 autres commerçants...

La Fragrance



Boutique de **parfums** (dont marques françaises), brumes, sprays textile, **diffuseurs** de parfum, désodorisants pour maison et vente de pierres et autres **objets ésotériques** : bracelets et pendentifs en pierre de gemme, encens, pendules ou encore sauge...

6 rue de Donzy
Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 11h - 20h
Mercredi : 10h - 20h | **Dimanche** : 10h - 13h

📸 [la.fragrance_](#)
 📌 [La Fragrance](#)

Toiletage E'Pile O'Pooils



Un tout nouveau service chez les **Cabots'Chats'Art**. En plus du **volet comportementaliste et pension canine**, possibilité désormais de faire **toiletter vos animaux** : **toutes races de chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC)**.

5 rue des Frères Gambon
Du mercredi au samedi :
 9h30 - 12h / 15h - 19h
Dimanche : 9h30 - 13h

📌 [LesCabotsChatsArtlaboutique](#)
 @ [natboutiquepro@gmail.com](#)

EHG Fromagerie



Une grande et belle gamme de fromages est proposée dans la boutique, dont des **fromages du terroir** ainsi que bien d'autres **produits locaux** (miel, oeufs, huiles...).

35 rue du Commerce
Du mercredi au samedi :
 9h - 14h / 15h - 19h
Dimanche : 9h - 13h

@ [eglantine5.govehovitch@gmail.com](#)

L'agneau d'Egypte



Couscous et tajine, entrées égyptiennes, le tout fait maison ! Sur place ou à emporter.
 30 rue Saint-Agnan
Du mercredi au samedi : midi et soir
Fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi.

Évadez-vous



Une première page s'est tournée à la Librairie Page 58, qui devient désormais Évadez-vous, librairie généraliste.
 1 rue du 14 juillet
Mardi et jeudi :
 9h - 12h30 / 14h30 - 19h
Mercredi :
 9h - 13h / 14h30 - 19h
Vendredi et samedi : 9h - 19h
Dimanche : 9h - 13h

ActiPrint



Spécialiste en bureautique et affichage numérique. L'agence de Cosne a fait peau neuve et le Groupe Idemaps a posé ses valises dans les anciens locaux des "Nouvelles Galeries".
 7 bis rue du Maréchal Leclerc
Du lundi au vendredi :
 8h - 12h / 14h - 18h
 @ [contact@actiprint.net](#)

Fumage du Nohain



Production de **poisson fumé** : truite, saumon, hareng, maquereaux, thon, espadon, cabillaud, haddock...

À la boutique du mardi au vendredi et sur le marché de Cosne le mercredi (en haut du boulevard) et le dimanche matin (au niveau du pont du Nohain).

Boutique : 4 rue des Limes - **Du mardi au vendredi (les après-midi)**.
 Sur le marché : le mercredi et le dimanche matin.

@ [contact@fumagedunohain.fr](#)

HABITAT : LES BONS CONSEILS GRÂCE AUX PERMANENCES GRATUITES !

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ? Vous avez besoin de conseils sur la rénovation énergétique ?

Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation ? Vous avez des questions sur les systèmes de chauffage ?

Vous désirez connaître les étapes d'une rénovation de maison ? Vous vous posez des questions sur les différentes aides financières qui existent ?

Conseils pour l'habitat



Pour toutes les questions que vous vous posez et bien d'autres encore, une **conseillère habitat** Cœur de Loire (Gaëlle Puech) tient une permanence **chaque 4^{ème} lundi de chaque mois à la Mairie de Cosne, de 14h à 17h.**

Pour en bénéficier, la prise de rendez-vous est obligatoire au 03.71.55.00.39 ou au 06.46.11.01.60
Adresse mail : gpuech@coeurdeloire.fr



Prochaines permanences : les 25 septembre et 23 octobre

Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)



Renseignements et prise de rendez-vous :
03.86.71.66.90

Le CAUE de la Nièvre met **gratuitement** à la disposition de tous des **architectes conseillers** assurant des permanences de conseils architecturaux à la Mairie. Vous pouvez être aidés dans **tout projet de construction ou aménagement** qu'il soit modeste (construction d'un abri de jardin, d'une véranda, d'un balcon, implantation d'un escalier...) ou plus important (création de lotissement, aménagement d'espace public, extension, réhabilitation ou construction d'une maison...).

Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

L'action des UDAP est fondée sur trois grandes missions :



Les unités départementales de l'architecture et du patrimoine

Conseil et Promotion : Les UDAP conseillent sur l'urbanisme et l'architecture de qualité, sensibilisent aux dispositifs de protection des espaces, et aident à la planification de projets urbains et architecturaux harmonieux.

Contrôle et Expertise : Elles émettent des avis sur les projets qui modifient les espaces protégés (monuments historiques, zones spéciales), visant à maintenir voire améliorer leur qualité. Elles participent à l'élaboration d'avis sur de grands projets architecturaux et paysagers.

Conservation des Monuments Historiques : Les UDAP travaillent pour la préservation des monuments historiques en collaboration avec la Conservation Régionale des Monuments Historiques. Elles conseillent les propriétaires sur les travaux nécessaires, soutiennent la réhabilitation et la valorisation, et orientent vers des financements.

U.D.A.P. 58 : Tour Saint-Trohé - Rue Antony Duvivier, 58000 NEVERS - 03.86.71.93.30



PARTICIPATION CITOYENNE



TOUT EST PRÊT POUR LA BROCANTE SOLIDAIRE

Le Conseil Municipal des Jeunes de Cosne va tenir sa 1^{ère} brocante solidaire. Venez faire de bonnes affaires (jouets, vêtements, ...) le **9 septembre**, de 10h à 18h, à la Salle des Fêtes de Cosne.

Les jeunes de la Commission Solidarité ont fait le choix de reverser à l'antenne Cosnoise de la **Croix Rouge** tous les fonds récoltés (de l'inscription des exposants à la buvette sur place).

Venez les encourager dans cette démarche généreuse !

LE VIEUX-CHÂTEAU MIS À L'HONNEUR

Dans le cadre des **Journées Européennes du Patrimoine**, la Commission Culture du **Conseil Municipal des Jeunes** vous invite à son exposition « **Un autre regard sur le Vieux-Château** ».

Les jeunes ont décidé de présenter l'histoire de ce bâtiment emblématique de la ville, qui a attiré leur curiosité. Ils ont choisi d'illustrer leur recherche, en se mettant en scène devant la caméra pour vous parler de cette ancienne forteresse aux multiples facettes.

Merci au musée de la Loire et à l'Association des Amis du Musée et du Patrimoine pour leur participation.



QUESTIONNAIRE SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN

ÊTRE CITOYEN ? ?

À COSNE-COURS-SUR-LOIRE ?

LE FORUM CITOYEN #2

La Municipalité, persuadée que **l'engagement citoyen** présente de nombreux avantages, a démarré depuis 2021 une démarche pour encourager et favoriser la participation des citoyens de tous âges.

Le citoyen, conscient des enjeux et des défis auxquels la Ville fait face, a un rôle à jouer dans sa commune afin d'aider aux décisions locales et de construire ensemble l'avenir de la Ville autour de projets d'intérêt général.

La Municipalité, accompagnée par l'association Empreintes Citoyennes, vous propose un temps dédié à l'engagement citoyen en organisant le deuxième **forum citoyen qui se tiendra le 18 novembre**.

Le questionnaire ci-joint vous invite à ouvrir la réflexion sur ce thème. **Nous prendrons en compte vos réponses pour élaborer les pistes de travail du forum et nourrir nos échanges sur l'engagement.**



Déposez votre bulletin dans la boîte devant la Mairie de Cosne, de Cours et au CCAS (rue du Général Binot), ou répondez en ligne.

SUR PARTICIPER.MAIRIECOSNESURLOIRE.FR



1 Que signifie pour vous l'engagement citoyen ?

Plusieurs choix possibles

- S'engager dans la vie politique
- S'engager dans la vie associative
- Être actif dans les instances de participation citoyenne (Conseil Municipal des Jeunes, réunions publiques, ...)
- Soutenir bénévolement les associations locales lors des évènements
- Répondre aux consultations citoyennes
- Avoir un mode de vie responsable (consommation, tri sélectif ...)
- Autre : _____

2 Quel thème vous mobilise ou vous motiverait pour vous engager ?

Plusieurs choix possibles

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Écologie | <input type="checkbox"/> Santé et handicap |
| <input type="checkbox"/> Politique | <input type="checkbox"/> Mémoire/Patrimoine |
| <input type="checkbox"/> Solidarité | <input type="checkbox"/> Sport |
| <input type="checkbox"/> Éducation | <input type="checkbox"/> Entrepreneuriat |
| <input type="checkbox"/> Vie de quartier | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

3 Quelles sont les motivations qui encouragent votre engagement ?

Plusieurs choix possibles

- Se sentir utile
- Améliorer le cadre de vie collectivement
- Être reconnu
- Être rémunéré
- Rencontrer d'autres personnes
- Acquérir de l'expérience et des savoir-faire
- Autre : _____

4 Quels sont les freins à votre engagement ?

- Difficulté à concilier avec les contraintes personnelles
- Manque d'intérêt pour les projets
- Manque d'information sur les projets
- Je ne crois pas que mon engagement puisse changer les choses
- Autre : _____

QUESTIONNAIRE SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN

À rendre avant le 15 octobre 2023

Si nécessaire, complétez vos réponses sur papier libre

5 Vous considérez-vous comme un-e citoyen-e engagé-e ?

- Oui Non

6 Avez-vous participé à l'une (ou plusieurs) des actions suivantes menées en faveur de l'engagement ?

- Journée Citoyenne
- Rallye Citoyen
- Conseil Municipal des Jeunes
- Consultations citoyennes (piétonisation, quartier Saint-Laurent, voie verte...)
- Aucune

7 Vos remarques ou propositions pour renforcer l'engagement citoyen à Cosne-Cours-sur-Loire :

8 Vous êtes : Plusieurs choix possibles

- Habitant-e
- Élu-e
- Membre d'une association
- Responsable d'un commerce / entreprise
- Agent territorial
- Citoyen-ne n'habitant pas la ville mais qui y travaille
- Etudiant-e, scolarisé-e

9 Votre catégorie d'âge :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Moins de 18 ans | <input type="checkbox"/> 25-49 ans |
| <input type="checkbox"/> 18-24 ans | <input type="checkbox"/> 50-64 ans |
| <input type="checkbox"/> 25-34 ans | <input type="checkbox"/> 65 ans et plus |

Si vous souhaitez être tenu informé de la suite de la démarche, merci de renseigner vos coordonnées mail ou adresse postale :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Mail : _____

En indiquant vos coordonnées, vous consentez à l'utilisation de vos données.

Les informations recueillies sur ce questionnaire font l'objet d'un traitement par la Municipalité de Cosne-Cours-sur-Loire. Elles seront conservées 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, demander à les rectifier ou les effacer, exercer votre droit à la limitation du traitement ou retirer votre consentement. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : protection.donnees@sieeen.fr.

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'OFB SOUTIENT L'ENGAGEMENT DE LA VILLE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le 16 janvier dernier, l'**Office Français de la Biodiversité (OFB)** lançait le **8^{ème} appel à projets** dédié au soutien des collectivités pour la réalisation de leur **Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)**.

La Ville souhaite s'engager de manière forte en faveur de la **protection de la biodiversité** et inscrire cette problématique au cœur de son action (gestion de ses espaces verts, projets d'aménagement urbain, ...). La Ville a donc décidé de répondre à l'appel à projets de l'OFB, en s'appuyant sur des partenaires reconnus pour leur expertise : Ligue de Protection des Oiseaux de la Nièvre (LPO), Société d'Histoire Naturelle d'Autun, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Service Education à l'Environnement de la Communauté de Communes Cœur de Loire.

Pour cette édition 2023, 158 dossiers ont été déposés par les collectivités. Au terme d'un processus de sélection qui s'est déroulé au niveau régional puis national, seuls 76 projets ont été retenus par l'OFB et le **projet d'ABC de la Ville figure parmi les lauréats**.

La réalisation de l'ABC débutera à l'**automne 2023** pour s'achever à la fin de l'année 2025. Cette démarche collective nécessite la participation de tous les acteurs du territoire : Élus, services municipaux, habitants, établissements scolaires, acteurs socio-économiques, associations... Les citoyens seront informés et impliqués tout au long du projet : **animations, enquêtes participatives, réunions publiques**.

↳ Pour toute question ou demande d'informations complémentaires : tee@mairiecosnesurloire.fr



LES MÉSANGES, UNE DIVERSITÉ D'ESPÈCES SOUVENT MÉCONNUE

Mésange à longue queue
© Cyril Vathelet

Tout le monde connaît la mésange charbonnière et la mésange bleue, qui font partie des oiseaux les plus communs de notre avifaune. Mais on sait moins que la commune accueille **7 espèces nicheuses de mésanges**.

— **La mésange charbonnière**, la plus commune et la plus grande : on l'identifie grâce à sa calotte noire, son ventre jaune partagé en deux par une cravate noire. Elle occupe aussi bien les jardins du centre-ville que les bords de Loire ou les forêts.

— **La mésange bleue**, la plus connue : elle se remarque à sa jolie couleur bleutée. A l'image de la mésange charbonnière, elle n'hésite pas à occuper les nichoirs de nos jardins, mais aussi des milieux plus forestiers.

— **La mésange nonnette**, la plus discrète : de petite taille, elle se reconnaît à son dos marron, sa calotte noire et sa petite bavette sombre. Elle niche en forêt, mais elle n'hésite pas à se rapprocher des mangeoires en hiver.

— **La mésange huppée**, la plus stylée : tout comme la mésange noire elle est davantage présente dans les résineux et ses effectifs restent limités. Mais son cri roulé typique et sa crête spectaculaire la rendent plus facilement observable.

— **La mésange noire**, la spécialiste des conifères : de taille similaire à la mésange bleue, elle s'en distingue par son dos gris, sa calotte sombre et sa nuque blanche caractéristique. Elle ne niche que dans les résineux, donc ses effectifs sont réduits sur notre commune et c'est le plus fréquemment l'hiver à la mangeoire que l'on peut l'observer.

— **La mésange boréale**, la plus rare : seuls les spécialistes réussissent à distinguer cette espèce de la nonnette (plage alaire blanche, bavette plus étendue, calotte moins lustrée). Elle n'a été observée qu'à 3 reprises sur les îlots de la Loire.

— **La mésange à longue queue**, la plus grégaire : aussi appelée orite à longue queue. C'est la seule qui construit son nid de lichens et en dehors d'une cavité.

Toutes ces espèces se nourrissent d'insectes, et jouent donc un rôle fondamental dans nos écosystèmes. Toutes sont présentes sur notre commune aussi bien au printemps pour nicher qu'en hiver, durant lequel elles passent d'un régime alimentaire insectivore à un régime alimentaire granivore.



Mésange huppée
© Olivier DalPan



Informations : LPO-BFC (Ligue pour la protection des oiseaux en Bourgogne Franche-Comté)
nievre@lpo.fr • bourgogne-franche-comte.lpo.fr

[f lponievre](https://www.facebook.com/lponievre) [@lpo_bfc](https://www.instagram.com/lpo_bfc)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN PROJET PHOTOVOLTAÏQUE SUR VOTRE TOITURE ? LES OUTILS ET DÉMARCHES À SUIVRE

Afin de favoriser le développement des énergies renouvelables, **un nouvel outil, gratuit** a été lancé par le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (**SIEEEN**): **le cadastre solaire**. Ce dernier permet aux usagers de connaître le potentiel solaire des toitures de leur parcelle (capacité de production d'énergie solaire) à l'aide d'une carte interactive sur le site Internet nievre-sieeen.cadastre-solaire.fr.

Cette simulation intuitive vous communiquera des informations relatives aux recettes annuelles brutes ou encore au montant d'investissement pour l'installation des panneaux. Un accompagnement par le Service Urbanisme de la Ville vous sera également proposé pour tout projet photovoltaïque.



Quelques rappels d'urbanisme

Si vous souhaitez réaliser des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques, une demande de déclaration préalable devra être déposée à la Mairie en amont. Toute installation devra être conforme au **Plan Local d'Urbanisme de Cosne**, approuvé le 15 juillet 2013, disponible sur le site Internet de la Ville, rubrique "Vivre à Cosne" puis "Travaux et Urbanisme".

Une attention particulière doit être portée sur la localisation du projet. La présence d'un Site Patrimonial Remarquable sur une partie de la commune induit une lecture de l'Architecte des Bâtiments de France de chaque demande de travaux dans ce secteur.

Par conséquent, il est vivement recommandé de prendre l'attache de l'**Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Nièvre** (page 7) pour tout projet situé dans ce secteur. Cet interlocuteur pourra émettre différentes observations ou recommandations. Le **service Urbanisme de la Ville** pourra également vous aider dans la réalisation du dossier de déclaration préalable.

Service Urbanisme de la Ville

- ads@mairiecosnesurloire.fr
- 03.86.26.50.44

Infrastructures dans les écoles

Préau de l'école Paul Bert

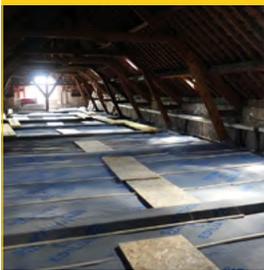


Dès la rentrée, les élèves pourront bénéficier d'un tout nouveau préau, d'une superficie de **175 m²**. Le toit a été réalisé en ardoise naturelle.

Des **films solaires** ont également été apposés sur les baies vitrées longeant la rue Paul-Bert, afin de réduire l'exposition trop importante de cette aile.

— Budget : **34 298 € TTC**

Isolation des combles à l'école Paul Doumer



La mise en place de **32 cm de laine de roche** soufflée dans les combles va permettre un confort été comme hiver. Au total, **700 m²** de combles ont été isolés.

— Budget : **110 000 € TTC**

Installation de structures récréatives



En accord avec les enseignants sur le choix des structures, les écoliers de **Paul Doumer** pourront jouer sur un tout nouveau jeu d'équilibre. Les jeux extérieurs, à l'école maternelle de **Franc Nohain**, ont été rénovés. Un gazon synthétique a été ajouté au pied.

— Budget : **20 942 € TTC**



Travaux de voirie

- La **Route de Saint-Père**, située entre le Bourg et la Route d'Alligny, a été sécurisée suite à un affaissement de la chaussée sur une longueur de 25 mètres linéaires.

- La couche de roulement a été rénovée sur plusieurs portions : la **route des Breux (~ 3000 m²)**, la **route des Gauthiers (~ 3600 m²)**, l'**Allée de la Terre Rouge (~ 950 m²)**, le **chemin de la Rue (~ 1000m²)**, et le **chemin des Tiroirs (~ 350 m²)**.

- Le **parking** devant l'**école de Villechaud** a été remis à neuf sur une surface de 800 m².

- Sur le **Quai Joffre**, la portion de route se situant entre la sortie du parking de la Chaussade et la Rue des Forges a également été rénovée.

— Budget total : **225 590 € TTC**

Installations sportives

• Terrain de boules Lyonnaises dans l'Île de Cosne



Au cœur de l'Île de Cosne, les passionnés de sport-boules peuvent désormais profiter d'un terrain **entièrement remis à neuf**, parfait pour les amateurs et les professionnels ! Depuis 2019, l'UCS Boules Lyonnaises attendait cette réfection : c'est chose faite depuis cet été... À noter que la section a participé à cette rénovation en fournissant le sable de Corbigny.

— Budget : **2 000 € TTC**

• Toiture du gymnase René Cassin



Travaux en cours (jusqu'au mois d'octobre)
L'Étanchéité du toit a été refaite en membrane PVC. Des **systèmes de désenfumage** ont été créés. Les **plaques de bardage** translucides sur la façade Est ont été remplacées.

— Budget : **180 000 € TTC**

• Paniers de basket



Les deux paniers de basket du COSEC Marcel Chevrin ont été remis aux **normes de sécurité** et un panier a été placé au **Playground** Pierre de Coubertin, au mois de juillet.

— Budget : **8 167 € TTC**



• Terrain Hat Trick (site gymnase René Cassin)



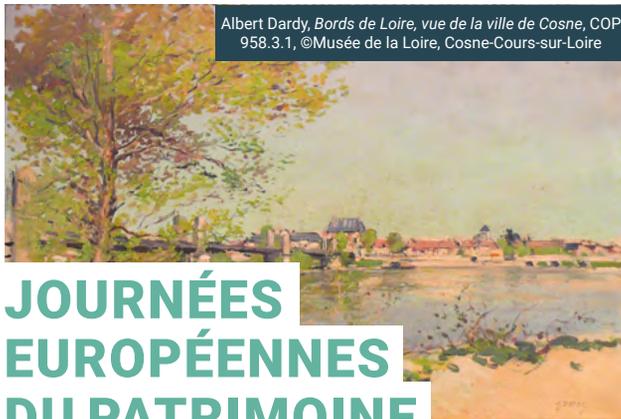
L'entretien annuel du terrain a été effectué en juin dernier. Cet entretien consiste à **dépolluer, décompacter le terrain en gazon synthétique** et brosser, contrôler, aérer et regarnir le terrain en granulats.

— Budget : **1 468 € TTC**

ZOOM SUR "UN MOIS, UNE ŒUVRE"

Nouveauté au Musée, venez découvrir **chaque mois** une œuvre de ses collections exposée en boutique.

Comme de nombreux musées, le musée de la Loire n'est pas en capacité d'exposer l'intégralité de ses collections, **131 œuvres exposées** pour un total de **2300 en réserves, soit 6%**. Grâce à ce nouveau dispositif, nous pouvons mettre au grand jour certaines pépites de ses réserves. Accompagnée d'explications, l'œuvre sera visible **gratuitement à la boutique** aux horaires d'ouverture habituels.



Albert Dardy, *Bords de Loire, vue de la ville de Cosne, COP 958.3.1*, ©Musée de la Loire, Cosne-Cours-sur-Loire

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

De 10h à 12h et de 14h à 18h

Le musée vous ouvre ses portes gratuitement pour cette 40^{ème} édition.

Avis aux peintres, aquarellistes, dessinateurs, graveurs... Artiste amateur ou confirmé, vous êtes sensible à la nature, au paysage, vous aspirez à travailler en plein-air ? Participez aux **Journées des Paysagistes !**

Puisez votre inspiration avec l'exposition **Beaux Rivages** et la grande diversité de paysages exposés. Installez vous ensuite sur les rives du Nohain ou de la Loire pour réaliser votre œuvre. Celle-ci sera alors exposée au Palais de Loire **du mardi 19 au dimanche 24 septembre**.

Journées des Paysagistes - Gratuit

- Toutes techniques (hors photographie), pas de contrainte de format.
- Inscription obligatoire sur place samedi 16 septembre entre 10h et 12h.
- Œuvre originale, inspirée uniquement d'un paysage cosnois (bord du Nohain ou de la Loire).
- Œuvre réalisée uniquement dans le temps du WE (rendu des travaux entre 17h et 18h le 17 septembre ou le lundi 18 septembre entre 9h et 11h au Palais de Loire) et impérativement encadrée ou équipée d'un système de suspension sur cimaise.

CONFÉRENCE

DU SITE AUX MOTIFS
L'EXEMPLE DU LITTORAL DE LA CÔTE D'OPALE

MERCREDI 4 OCTOBRE



Eugène Boudin, *Berck-sur-Mer, inv.64.1905*, Legs, M^{me} Stephen S. FitzGerald, 1964, © Coll. Boston, Museum of Fine Arts

Par Jérôme Fourmanoir, Directeur du Château-Musée de Nemours, Docteur en histoire de l'art

Salle de conférence 1^{er} étage du Palais de Loire | 18h
Gratuit | Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

Espace de passages et d'échanges entre l'Europe continentale et l'Angleterre, la Côte-d'Opale figure parmi les endroits les plus attractifs pour les artistes en France au 19^e siècle. Différents sites vont attirer l'œil des paysagistes, qu'ils soient de passage ou des habitués des lieux.

Boulogne-sur-Mer, Berck-sur-Mer ou bien encore Dunkerque, ces différents sites vont au fur et à mesure des décennies attirer les peintres pour leurs motifs, notamment les « paysages de mer ».

Parmi les centaines de peintres ayant séjourné sur le littoral de la Côte-d'Opale figurent Camille Corot, Édouard Manet, Edgar Degas, Eugène Boudin, Ludovic-Napoléon Lepic, Carolus-Duran, Jules et Émile Breton, Jean-Charles Cazin, etc.



Plus d'informations : museedelaloire.fr - 03.86.26.71.02
musee@mairiecosnesurloire.fr

Place de la Résistance - 58200 - Cosne-Cours-sur-Loire
Entrée gratuite pour tous le 1^{er} dimanche de chaque mois !

FÊTE DES ASSOCIATIONS

La Fête des Associations se déroulera **samedi 9 septembre de 10h à 18h sur la Place de la Mairie**. Un rendez-vous incontournable à la rentrée pour redécouvrir le dynamisme et la richesse du **tissu associatif cosnois**.

Venez à la rencontre des bénévoles et découvrez les nombreuses activités proposées à Cosne !

Renseignements au Service Culturel : 03.86.26.50.65
service-culturel@mairiecosnesurloire.fr



LA MAISON FAIT SA RENTRÉE!

Colorature, Mrs Jenkins et son pianiste
(Théâtre musical)

Samedi 14 octobre à 20h - Salle des Fêtes de Cosne

Cosme McMoon, pianiste accompagnateur, évoque les douze années de sa collaboration avec la « cantatrice » Florence Foster Jenkins.

New York 1930. Florence Foster Jenkins, riche héritière américaine, s'improvise soprano colorature et massacre les plus fameux airs d'opéra, autant par la fausseté de sa voix que par ses fantaisies rythmiques. Elle devient pourtant incroyablement populaire au fil de récitals et d'enregistrements improbables.

Une interprétation irrésistible de ce spectacle par Agnès Boury, à découvrir à Cosne !



Renseignements :

La Maison
maisonculture.fr

Billetterie sur place ou au 03.86.93.09.09

LES RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ : CLAP DE FIN !

Après une troisième saison plus étoffée, les *Rendez-vous du marché* touchent à leur fin. Les associations et artistes animeront votre marché dominical **jusqu'au 1^{er} octobre** avant de clôturer cette session 2023 et ces quelques mois d'animations qui sonnent la fin de l'été sur notre beau marché.

SEPTEMBRE

Dimanche 3 septembre

Vents contraires | Duo musical

Dimanche 10 septembre

Le petit monde de Rémy | Marionnettiste

Dimanche 17 septembre

Les Bellinotes | Musique

Dimanche 24 septembre

Etienne Mehul | Orgue de Barbarie

OCTOBRE

Dimanche 1^{er} octobre

Axe Cirque | Troupe





SEPTEMBRE & OCTOBRE

DIMANCHE 3

Les Rendez-vous du marché "Vents contraires"

À partir de 10h

> [Détails en page 15](#)

Brocante/vidé-greniers

(Comité des Fêtes de Villechaud) - Toute la journée - Salle des Fêtes P. Jovet (Villechaud)

Balade sur la Loire

(Ville | Les Gabariers)
Place de la Pêcherie
De 15h à 19h

DU MARDI 5 AU JEUDI 7

Rentrée de l'École de Théâtre : inscriptions

De 15h à 18h le mardi / de 10h à 12h et de 15h à 18h le mercredi / de 15h à 18h le jeudi - Locaux Place de la Résistance

SAMEDI 9

Fête des Associations

De 10h à 18h - Place de la Mairie

> [Détails en page 15](#)

Brocante du Conseil Municipal des Jeunes

(Ville | Participation Citoyenne) De 10h à 17h - SdF de Cosne

> [Détails en page 8](#)

DIMANCHE 10

Les Rendez-vous du marché "Le petit monde de Rémy" - À partir de 10h

> [Détails en page 15](#)

Balade sur la Loire

(Ville | Les Gabariers)
Place de la Pêcherie
De 15h à 19h

LUNDI 11

Dictée (Club de dictée)

18h30 - Salle E. Lavarenne

SAMEDI 16

Conférence (Les Amis du Musée) - 18h - Salle de conférence Palais de Loire

Loto (UCS Twirling)

20h30 - SdF de Cosne

SAMEDI 16 &

DIMANCHE 17

Journées Européennes du Patrimoine

(Musée de la Loire)

> [Détails en page 14](#)

DIMANCHE 17

Les Rendez-vous du marché "Les Bellinotes"

À partir de 10h

> [Détails en page 15](#)

MARDI 19

Collecte de sang

De 15h à 19h

Salle des Fêtes de Cosne

MERCREDI 20

Le musée sort de sa réserve (Musée de la Loire) - 18h - Payant

Réservation obligatoire au 03.86.26.71.02

> [Détails en page 14](#)

JEUDI 21

Conseil Municipal

19h - Salle du belvédère

Palais de Loire

SAMEDI 23

Conférence (Les Amis du musée) - 18h - Salle de conférence Palais de Loire

> [Détails en page 5](#)

Soirée humanitaire

(Leucémie Espérance 58)

20h30 - Salle des Fêtes de Cosne

SAMEDI 23 &

DIMANCHE 24

Concours Agility (Club cynophile Coursois) - Toute la journée - Terrain

salle des Fêtes de Cours

DIMANCHE 24

Les Rendez-vous du marché "Etienne Mehul Orgue de Barbarie"

À partir de 10h

> [Détails en page 15](#)

VENREDI 29

Animation "Beaux rivages du musée à la plage"

Payant - Réservation obligatoire au

03.86.26.71.02

> [Détails en page 14](#)

SAMEDI 30

Réception de la chorale de Wattignies (Harmonie de Cosne) - Toute la journée

20 ans de la chorale Atout

Choeur : concert sous la direction de C-L. Dufour

| Programme sacré et profane (autour de la poésie) du XIX^{ème} siècle

(Harmonie de Cosne) - 20h

- Église St-Jacques

Rens. : 03.86.26.60.17

DIMANCHE 1^{ER}

Les Rendez-vous du marché "Axe cirque"

À partir de 10h

> [Détails en page 15](#)

Thé dansant (L.S.R.)

De 15h à 20h

Salle des Fêtes de Cosne

Réception de la chorale de

Wattignies (Harmonie de Cosne) - Toute la journée

LUNDI 2

Réunion mi-mandat

(Municipalité) - 19h

Salle des Fêtes de Cours

(sous réserve de modification)

> [Détails en page 5](#)

MARDI 3

Conférence (Trait d'Union 58) - 20h30 - Salle de

conférence Palais de Loire

MERCREDI 4

Conférence "Du site aux motifs, l'exemple du littoral de la Côte d'Opale" (Musée de la Loire) - 18h Salle de

conf. Palais de Loire

> [Détails en page 14](#)

JEUDI 5

Conférence (Les Amis du Musée) - 18h - Salle de

conférence Palais de Loire

VENREDI 6

Réunion mi-mandat

(Municipalité) - 19h

Salle des Fêtes P. Jovet

(sous réserve de modification)

> [Détails en page 5](#)

SAMEDI 7

One Man Show : Tim Solac "Quelles vies !"

20h30 - SdF de Cosne

SAMEDI 7 &

DIMANCHE 8

44^{ème} Rallye des

Vignobles (UCS Cyclo)

> [Détails en page 17](#)

LUNDI 9

Réunion mi-mandat

(Municipalité) - 19h

Salle de conférence Palais

de Loire (sous réserve de modification)

> [Détails en page 5](#)

JEUDI 12

Soirée diabète (Maison de Santé) - 19h - Salle du

belvédère Palais de Loire

SAMEDI 14

Spectacle La Maison

(théâtre musical) :

Colorature, Mrs Jenkins et son pianiste - 20h - SdF de

Cosne

> [Détails en page 15](#)

SAMEDI 14 &

DIMANCHE 15

Compétition de tir à l'arc

Toute la journée

Gymnase René Cassin

MARDI 17

Collecte de sang

De 15h à 19h

Salle des Fêtes de Cours

VENREDI 20

Loto (La Boule Coursoise)

19h - SdF de Cours

DU MARDI 24 AU

VENREDI 27

Bourse aux vêtements

automne/hiver

(Association Familiale)

Toute la journée

Gymnase George Sand

VENREDI 27

Spectacle d'ouverture

de la nouvelle saison

du Grenier du Nohain

18h - Locaux Place de la

Résistance

Loto (Comité des Fêtes de

Myennes) - 19h - Salle des

Fêtes de Cours



UCS GYM : DOYENNE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES COSNOISES !

A l'heure où la Fédération Française de Gymnastique va souffler ses 150 bougies, Cosne, ma Ville met en lumière la plus ancienne association sportive de la commune : l'UCS Gym.

Riche de son passé sportif, le Club se doit de pouvoir répondre aux vicissitudes de ce premier quart de 21^{ème} siècle sans pour autant renoncer à ses socles historiques : la gymnastique artistique féminine et masculine (GAF et GAM).

A cet effet, la Gym favorise financièrement l'accès à la pratique gymnique du plus grand nombre afin que chacun puisse pratiquer son sport de prédilection.

La saison 2023-2024 pour l'UCS

Gym est marquée par **2 arrivées** :

• **Un jeune entraîneur Gymnastique Acrobatique (GAC)**. Son expérience sera bénéfique aux éducateurs GAC de l'UCS Gym qui ont eu le mérite de se lancer dans cette aventure faisant de **Cosne le seul club GAC de la Nièvre** !

• **Un entraîneur expérimenté Trampoline**, diplômé moniteur fédéral et juge national. Son palmarès et son expérience doivent réveiller cette activité en sommeil depuis une décennie !

Malgré ces nouveaux renforts, le Club manque cruellement de bénévoles aussi bien dans le domaine technique qu'administratif.

En dépit de toutes ces difficultés, ce sont malgré tout pas moins de **8 activités** qui sont proposées à toutes et tous : éveil gymnique, GAC, GAF, GAM, Gym senior, Team Gym, trampoline et tumbling.

La section lance donc un **appel aux amoureux de la gymnastique** qui souhaiteraient s'engager dans l'encadrement et/ou dans le fonctionnement du Club, mais aussi financièrement aux mécènes et sponsors.

CONTACT

UCS Gymnastique
COSEC

58200 Cosne-Cours-sur-Loire
ucsgymnastique@orange.fr

www.ucs-gymnastique.fr

f FB : UCS Gym Cosne

44^{ÈME} RALLYE DES VIGNOBLES



A l'occasion de son **44^{ème} Rallye des Vignobles**, l'UCS Cyclotourisme vous invite à découvrir sur deux jours **Cosne et ses environs**.

-> Samedi 7 octobre : le Château de Ratilly

Circuit de 70 km, à partir de 13h, dans la Nièvre et l'Yonne. A partir du Château, une boucle supplémentaire de 28 km est proposée autour du réservoir du Bourdon.

Un circuit Gravel de 70 km est également proposé.

-> Dimanche 8 octobre : les 3 vignobles

3 parcours route (45, 70 et 100 km), 3 parcours VTT (30, 50 et 60 km) et 2 circuits marche (12 et 20 km), direction le Sancerrois.

+ D'INFOS :

Une permanence sera assurée samedi 8 octobre de 10h à 19h dans l'Île de Cosne (face au camping).

Engagements par correspondance auprès de Sylviane Bezou - 3 chemin du Rio-Merlin / Villechaud - 58200 Cosne
03.86.26.70.88 | 06.48.48.21.13 | sylviane.bezou@orange.fr

Site Internet du Club : ucs-cosnesurloire.ffct.org

JEUNESSE



LE CENTRE SOCIAL ACCUEILLE VOS ENFANTS EN TEMPS PÉRISCOLAIRE

Lors de son dernier Conseil Municipal, la Ville de Cosne a accordé une subvention de 10 000 € au Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb, afin de pouvoir ouvrir un accueil périscolaire tous les mercredis, dès début septembre. Les inscriptions se font auprès du Centre Social : 03.86.28.20.96



SESSIONS BAFA

Sous l'impulsion du **Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb** et avec la volonté combinée des Centres sociaux de Pouilly et de Donzy et de la Fédération des Centres sociaux de la Nièvre, une **session de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)** s'est déroulée pendant les vacances d'avril au Palais de Loire. Cette formation de base animée par l'Ufcv Bourgogne Franche-Comté a reçu le soutien de nombreux partenaires : la Ville de Cosne, la Communauté

de Communes Cœur de Loire, le Bureau Information Jeunesse de la Nièvre et les services de l'État dans le cadre du **Contrat de Ville de Cosne**. **17 jeunes** ont participé à cette 1^{ère} session. Dans la continuité de celle-ci et des stages pratiques réalisés cet été, une **session d'approfondissement sur le thème de l'Éducation à l'environnement est organisée pendant les vacances d'octobre**, à Cosne. **15 à 20 places sont ouvertes** (celles-ci n'étant pas réservées aux jeunes ayant participé à la

formation d'avril). **Toutes les personnes ayant validé la formation de base et réalisé leur stage pratique peuvent s'inscrire à cette session.**

Renseignements et inscriptions auprès des Centres sociaux :

- Cosne : 03.86.28.20.96
- Pouilly : 03.86.39.14.33
- Donzy : 03.86.39.33.99

Recensement militaire

- Les **jeunes âgés de 16 ans** doivent se faire recenser pour effectuer leur journée d'appel. Cette démarche est à faire à la Mairie du domicile. Prévoir le livret de famille et la pièce d'identité du jeune concerné.



AIDE AUX ÉTUDIANTS

Comme chaque année, le CCAS soutient financièrement les **jeunes bacheliers cosnois quittant la commune pour poursuivre des études supérieures.**

Cette aide peut également être attribuée aux apprentis et aux jeunes bénéficiant d'un contrat de professionnalisation.

Pour en bénéficier, des critères doivent être respectés :

- avoir moins de 26 ans au 31 décembre 2023,
 - habiter Cosne-Cours-sur-Loire depuis 2 ans minimum (à la date de dépôt du dossier),
 - être étudiant (avoir un diplôme de niveau IV minimum) et poursuivre des études supérieures hors de Cosne,
 - ou être en formation par alternance de niveau III minimum (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation),
- > **Les études supérieures sont aidées jusqu'au bac + 3 maximum.**

Renseignements et retrait des dossiers jusqu'au 3 novembre au CCAS (2 bis rue du Général Binot). Informations au 03.86.28.55.44

SOLIDARITÉ



SEMAINE BLEUE : LA VIE EN ROSE POUR NOS AÎNÉS !

La Semaine Bleue, rendez-vous incontournable des retraités cosnois et organisée par le CCAS, se déroulera du lundi 2 au vendredi 6 octobre. Au programme :

LUNDI 2 OCTOBRE

Spectacle de chants par Marc Adier et Céleste Capillon, offert aux résidents de la Maison de retraite de l'Hôpital.

MARDI 3 OCTOBRE

Spectacle cabaret : French Cancan et répertoire populaire et dynamique des Années 60, 70 et 80, par Vick et Mag, à la Salle des Fêtes de Cosne.

MERCREDI 4 OCTOBRE

Randonnée dans la contrée Villechadéenne. Départ de la Salle des Fêtes Patrick Jovet, à Villechaud.

JEUDI 5 OCTOBRE

Séance de **cinéma** à l'Eden

VENREDI 6 OCTOBRE

Thé dansant animé par l'orchestre Thibault Colas, à la Salle des Fêtes de Cosne.

Les inscriptions se dérouleront du 4 au 22 septembre au CCAS (sauf les jeudis après-midi) de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 et les mercredis 6, 13 et 20 septembre dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Cosne, de 9h à 11h30.

Pensez à vous munir d'un justificatif d'identité et de domicile de moins de 3 mois.

Informations au 03.86.28.83.93



NOËL DES AÎNÉS

Les repas de Noël offerts par la Municipalité aux personnes âgées de 71 ans et plus auront lieu :

- samedi 2 décembre dans la Salle des Fêtes Patrick Jovet à Villechaud,
- dimanche 3 décembre dans la Salle des Fêtes de Cours,
- samedi 9 décembre au gymnase du collège René Cassin.

Les inscriptions se dérouleront :

- du 16 octobre au 10 novembre au CCAS (sauf les jeudis après-midi et le 1^{er} novembre), de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.
- les 18, 20, 25 et 27 octobre ainsi que les 3, 8 et 10 novembre dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Cosne de 9h à 11h30.
- les 23 et 30 octobre dans la petite salle de la Mairie de Cours de 9h à 11h30.
- le 18 octobre dans la Salle des Fêtes Patrick Jovet à Villechaud de 14h à 16h30.

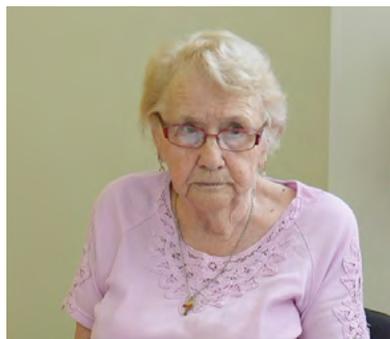
Justificatif d'identité et de domicile de moins de 3 mois nécessaires.
Informations au 03.86.28.83.93



Réunion de bureau des membres de l'association

INTERVIEW

RENCONTRE AVEC ANDRÉE CHARRONNAT, RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION VIE LIBRE ET DES MEMBRES DU BUREAU : EVELYNE BROSSÉ (SECRÉTAIRE), MARC JACQUET (RESPONSABLE COMMUNICATION), CHRISTIAN GOUMAIN ET JEAN-JACQUES BROSSÉ (TRÉSORIER).



Andrée Charronnat

L'association Addictions Alcool Vie Libre est une association nationale à but non lucratif.

Elle est composée majoritairement de buveurs guéris, abstinents volontaires et sympathisants, venant en aide aux personnes souffrant d'addiction à l'alcool ainsi qu'à leurs proches.

Cosne, ma Ville : Pouvez-vous nous expliquer comment l'association, au niveau local, a vu le jour ?

Andrée Charronnat : Le Mouvement Vie Libre a été fondé en 1953 et est aujourd'hui **reconnu d'Utilité Publique**. Ils s'implantent principalement dans le milieu populaire, avec une attention particulière aux personnes les plus démunies.

Nos membres sont des anciens malades, qui, après avoir guéri de leur addiction, se sont portés **volontaires** afin de partager leur

témoignage auprès des malades. Nous comptons également des abstinents volontaires.

Des **sympathisants**, ceux n'ayant pas de problème particulier avec l'alcool, nous soutiennent aussi.

CMV : Quels sont les objectifs de l'association et comment se déroule l'accompagnement des malades ?

Evelyne Brosse : Notre premier objectif, lors de l'arrivée d'un nouveau membre, est d'entretenir un échange avec cette personne dans le but qu'elle prenne avant tout conscience de son addiction. Sans cela, il est difficile d'agir. Notre association intervient en complément de professionnels de santé.

À l'aide d'un **accompagnement psychologique sur le long terme**, nous voulons **donner l'espoir à ces personnes qu'elles peuvent guérir**.

Pour cela, nous proposons en amont des échanges soit par téléphone, soit directement au domicile de la personne, soit au sein de la structure associative. Si la personne souhaite participer, nous avons mis en place des réunions mensuelles de **groupes de paroles mixtes**, organisées au Centre social et **une permanence un vendredi par mois au Palais de Loire**.

Nous organisons également en place diverses activités afin d'aider à la réinsertion en société. Nous proposons ce que nous appelons la **"ludo-thérapie"**, en favorisant le **vivre ensemble**, une valeur importante pour nous. Notre maître-mot est **l'amitié** : nous proposons des fêtes familiales, des visites culturelles, des pique-niques... les proches de la personne "malade" sont également impactés : nous ne les oublions pas grâce à ces activités !

CMV : Comment parvenez-vous à promouvoir l'association et ainsi aider davantage de personnes ?

Christian Goumain : Nous intervenons (sur demande) auprès des jeunes dans les écoles, mais aussi lors de manifestations comme la prévention routière ou encore via le CISPD dans le cadre des violences faites aux femmes. Par le passé, nous participions au forum JHADES (Journées Harcèlement Addiction Dépendance et Solutions) organisé par la Police Municipale en partenariat avec les collèges et lycées de Cosne, Pouilly et Donzy et la Gendarmerie.

Prochainement nous prévoyons d'intervenir dans le département avec une campagne de sensibilisation aux addictions **"Les 10 jours sans"**, en proposant le défi de s'abstenir pendant plusieurs jours d'une habitude, quelle qu'elle soit (café, téléphone, tabac...). L'objectif est de faire prendre conscience à la population du fléau des addictions. Cet événement sera par ailleurs visible sur les marchés du 2 au 11 octobre, dont celui de Cosne, le **dimanche 8 octobre**.

CMV : Quel message souhaitez-vous transmettre à nos lecteurs ?

Marc Jacquet : Les personnes souffrant d'addiction(s) ne sont pas seules : nous sommes prêts à leur venir en aide (dans le respect de leur anonymat bien sûr !)

Toute nouvelle personne souhaitant partager son témoignage et nous aider bénévolement est la bienvenue.

CONTACT

Addictions Alcool Vie Libre
Andrée Charronnat :
 13 rue Charles Floquet
 58200 Cosne
 06.32.20.39.21
vielibre-cosnesurloire@vielibre.org



MERCI AUX
PARTICIPANTS !

Continuez de participer
avec le #cosnemaville

Le musée de la
Loire est aussi sur
Instagram ! Suivez-le
dès maintenant :
@museedelaloire



Zoom sur la Com-Com

Service Education à l'environnement
Pour sensibiliser à la protection des espaces naturels et de la biodiversité



Toute l'année, le **Service Education à l'Environnement de Cœur de Loire** propose des animations destinées à (re)créer du lien avec la nature. Il fait la part belle à la découverte, à la créativité et à la contemplation.

-> Pendant toute la période scolaire, le service accompagne les projets de classes ou d'établissements, les professeurs et animateurs, parfois sur plusieurs semaines : « **Ecole du dehors** » à St Martin-sur-Nohain, projets « de la nature dans mon école » à Cosne-Cours-sur-Loire ... et permet aux enfants de manipuler, observer, chercher et réfléchir.

-> D'avril à novembre, le Service Education à l'Environnement propose de nombreuses **expositions temporaires** dans ses locaux du Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire et

développe des activités grand public : Club Nature adulte tous les mois, nombreuses journées enfants dans le cadre des « Aventuriers du Milieu de Loire » ou des « Robinsons de Port Aubry », ateliers réguliers comme la vannerie sauvage, la cuisine sauvage ou les teintures végétales, sorties en canoë Rabaska, ...

Au Pavillon du Milieu de Loire, on trouve aussi :

- > Une boutique nature (livres pour enfants, livres pour adultes, jeux nature, boîtes d'observation, tisanes et fleurs comestibles)
- > Une buvette (boissons chaudes et froides) et des biscuits
- > Des sentiers de balade
- > Des vélos à louer

AGENDA

- Expositions jusqu'au 5 novembre : « Le Roi-pêcheur » et « Bêtises et balivernes »
- 16 septembre : Sortie « Patrimoine bâti et biodiversité » dans le cadre des Journées du Patrimoine
- 29 septembre : Sortie « Beaux rivages, du musée à la plage » en partenariat avec le Musée de la Loire
- 7 octobre : Opération « Nettoyage de la Loire en canoë » de Tracy à Cosne
- 18 novembre : atelier Vannerie Sauvage avec la Médiathèque de Cosne

Retrouvez tout le programme des activités sur coeurdeloire.fr/nature et sur Facebook @Pavillon du Milieu de Loire





► Permanences Médecins

Septembre :

Les 2 et 3 : Docteur Garin Beauvais – Pougny
Les 9 et 10 : Docteur Romary - Cosne
Les 16 et 17 : Docteur Biribi – Donzy
Les 23 et 24 : Docteur Branzan – Pouilly-sur-Loire
Le 30 : Docteur Massias de la Gravière - Cosne

Octobre :

Le 1^{er} : Docteur Massias de la Gravière - Cosne
Les 7 et 8 : Docteur Romary - Cosne
Les 14 et 15 : Docteur Garin Beauvais – Pougny
Les 21 et 22 : Docteur Monasson - Cosne
Les 28 et 29 : Docteur Biribi – Donzy

Pour connaître les coordonnées du médecin de garde, composez le 15.
Pour connaître les coordonnées de la pharmacie de garde, composez le 3237.

► Inscriptions listes électorales

Élections européennes 2024



Afin de bien **recevoir tous les documents électoraux** concernant ce scrutin, il est rappelé aux personnes nouvellement arrivées sur la commune qu'elles peuvent **s'inscrire sur les listes électorales**.

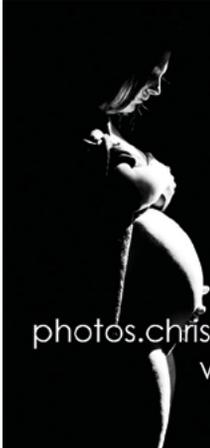
Les personnes qui habitent Cosne et/ou qui ont déménagé (de Cosne à Cosne) doivent également effectuer cette démarche. En cas de doute, contactez le service des Affaires générales de la Mairie.

Attention : les ressortissants des pays membres ont également la possibilité de s'inscrire.

Renseignements : Service des Affaires générales au 03.86.26.50.55

► Cartes d'Identité et Passeports

Pour toute demande de Cartes Nationales d'Identité et de Passeports, la prise de rendez-vous s'effectue désormais en ligne sur le site Internet de la Ville mairiecossnesurloire.fr



Bourgogne Photo
6 rue du Commerce
58200 Cosne-sur-Loire

09.53.89.63.28
06.21.03.22.00

photos.christophe.lorsch@gmail.com
www.bourgogne-photo.fr
Siret : 914022454 - APE : 7420ZQ



Le Bœuf Tricolore
BOUCHERIES



Boucherie Olivier PRINET
Zone Commerciale Nord du Pont Midou - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
03 86 24 49 75 • DRIVE : www.achetezencoeurdeloire.fr
Le bœuf tricolore cosne sur loire www.boeuftricolore.fr



Les toitures d'O.R.
Charpente - Couverture - Zinguerie

Olivier ROCHER
36, Chemin du Champ Blanc
58200 COSNE SUR LOIRE

06 61 34 08 42 lestoituresdor@gmail.com



A votre écoute..
solution auditive

Dupont Alexis
Audioprothésiste
AVE Cosne

11 rue du Général de Gaulle
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
03 45 80 90 88
ave.audition@gmail.com

Horaires du mardi au vendredi 9h-12h
14h-18h
Le samedi 9h-12h00
ave-audition.fr

EXPRESSION POLITIQUE

C'est l'heure de la rentrée !

Malgré la mobilisation de tous il a été acté la suppression d'un poste d'enseignant qui entraîne la fermeture d'une classe à l'Ecole Franc Nohain, néanmoins nous avons souhaité aux enseignants et aux élèves, une bonne rentrée.

Les 605 élèves répartis en 36 classes sur nos 5 établissements* publics vont pouvoir redécouvrir leur école. Les travaux réalisés durant l'été leur permettront d'apprécier des nouveaux jeux d'équilibre et le remplacement d'anciennes structures. Certains bâtiments ont aussi fait peau neuve : isolation des combles à l'école Paul Doumer ; réfection du préau de l'école Paul Bert en ardoise naturelle.

Quant au gymnase René Cassin, il a bénéficié de lourds travaux d'étanchéité ; gymnase qui profite essentiellement aux collégiens et aux clubs sportifs.

L'accueil de loisirs des mercredis au Centre Social et Culturel Suzanne Coulomb sera bien ouvert à tous les enfants à partir du 1er septembre. Les élus municipaux ont voté, lors du dernier conseil, une subvention de 10000€ pour que cet accueil soit possible.

De Vous à Nous

*chiffres connus à l'écriture de cette tribune

Réflexion de l'été !

Pour mener des projets à bien, les collectivités locales ont besoin de leur personnel municipal.

Malheureusement, non seulement Cosne souffre de la crise, entre perte d'habitants et stagnation du tissu économique, mais en plus, notre Ville voit fuir ses agents, fuite ininterrompue depuis plusieurs mois avec, pour point d'orgue, le départ récent de plusieurs chefs de service.

Le recrutement est à la peine, et le chasseur de tête, payé plusieurs milliers d'euros, ne semble pas bien efficace à ce jour...

D'où notre réflexion de l'été : combien de temps allons-nous tenir sans mutualiser ?

L'équilibre budgétaire est le sacerdoce des petites villes, et notamment des villes-centre de communautés de communes, qui supportent des charges au bénéfice de leurs voisins et sans réelle contrepartie de la part de ces derniers.

Si l'on y ajoute les difficultés de recrutement, nos collectivités ne pourront perdurer qu'en mutualisant. Nous sommes prêts ! Et vous ?

Michel Veneau, Pascale Quillier, Sylvie Reboulleau, Lucie Leclerc et Alexandre Boucher-Baudard

Nous voulons des résultats, pas du blabla !

Nous ne cessons de conseiller, de mettre en garde, de proposer et de dénoncer, s'il y a lieu, sur les orientations prises par la Majorité municipale.

Or, cette majorité agit seule et par orgueil. Résultat : une ville mal entretenue, sans perspectives, sans projet de santé digne de ce nom, que les agents municipaux fuient, qui perd des habitants.

À nos mains tendues, à notre travail sur tous les dossiers que nous épluchons, la seule réponse de la Majorité est qu'il ne faut rien dire pour ne pas donner une mauvaise image de la ville et les laisser dépenser des centaines de milliers d'euros dans des études sans lendemain.

En attendant, ils actent toujours un hôpital sans bloc chirurgical, un centre de périnatalité toujours fermé, une future maison de santé sans cohérence et pas financée et sont ravis d'avoir voté l'explosion de la taxe des ordures ménagères que vous allez constater d'ici deux mois.

Tout cela dans une opacité rarement connue, puisqu'on nous interdit l'accès aux dossiers. Un comble pour ceux qui voulaient décider dans la participation et concertation citoyennes !

Pour Cosne@utrement
Hicham **BOUJLILAT**
Martine **BOREL**
Isabelle **DENIS**



Horaires de l'accueil de la Mairie

Du lundi au vendredi
08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Permanence du Maire et ses élus

Sur rendez-vous
Téléphone : 03.86.26.50.00

Le prochain Conseil

Municipal se déroulera le 21 septembre à 19h au Palais de Loire et sera retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.



Ville de
Cosne-Cours-sur-Loire

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

UNE DATE, DEUX ÉVÉNEMENTS

BROCANTE & FÊTE DES ASSOCIATIONS

BROCANTE
ORGANISÉE PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



VILLE DE COSNE



COSNE-COURS-SUR-LOIRE

10H-18H
FÊTE DES ASSOCIATIONS
PLACE DE LA MAIRE
BROCANTE SOLIDAIRE
SALLE DES FÊTES
6 IMPASSE DE LA MADELEINE